

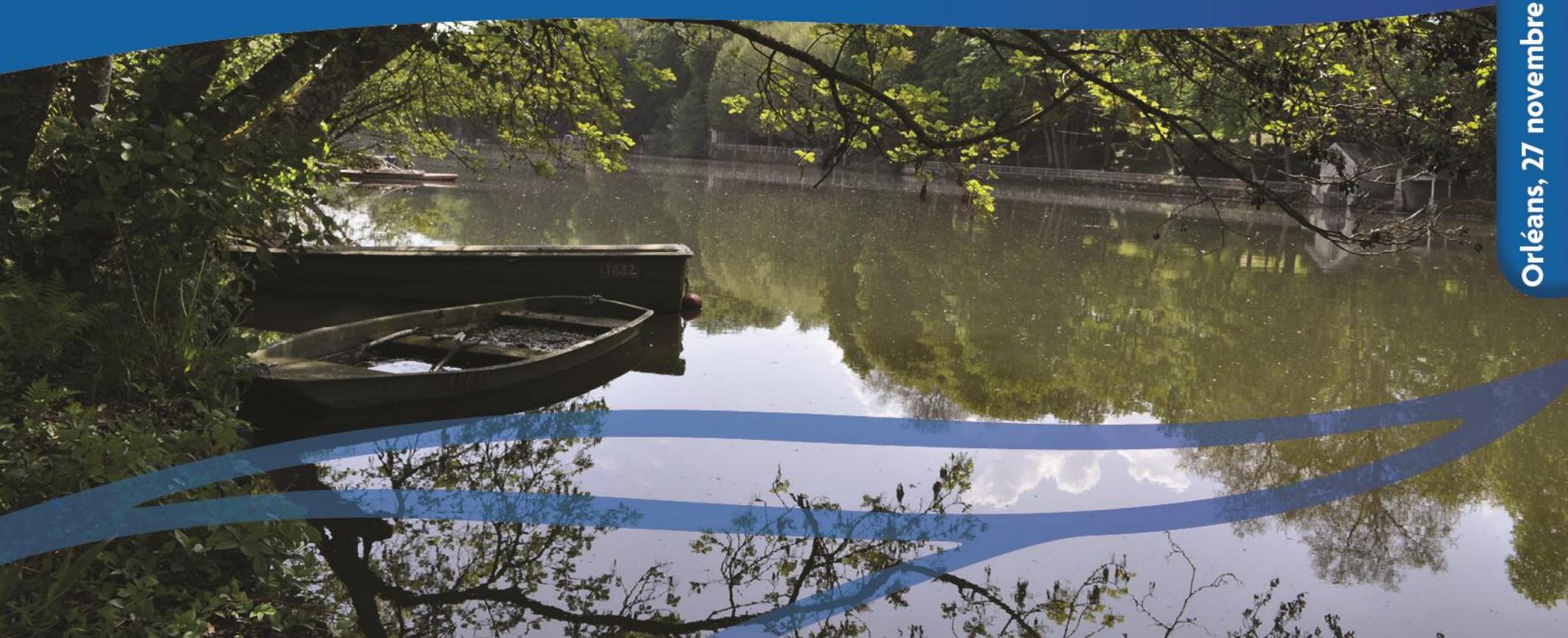
■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire • Rhône Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Agglomération de Nevers • Angers Loire Métropole • Blois

ETABLISSEMENT PUBLIC
LOIRE

• Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Roannais Agglomération • Saumur Loire Développement • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

Conférence annuelle des Présidents de CLE des SAGE portés par l'Établissement & de ses délégués dans les CLE

Orléans, 27 novembre 2013



Ordre du jour



- I. Point d'intervention sur les délibérations de l'EP Loire intéressant plus particulièrement le dispositif SAGE
- II. Présentation synthétique de l'avancement des SAGE portés par l'EP Loire et le cas échéant des SAGE où il est représenté au sein de la CLE par l'un(e) de ses délégué(e)s
- III. Premières suites données à « l'enquête dans la perspective d'un renforcement des synergies territoriales sur les périmètres des SAGE portés par l'EP Loire »
- IV. Modalités de financement des SAGE (principes généraux adoptés par l'EP Loire suite au 10^e programme de l'Agence de l'Eau)
- V. Questions diverses



I. Point d'intervention sur les délibérations de l'EP Loire intéressant plus particulièrement le dispositif SAGE



Institutionnel

Financier

Opérationnel

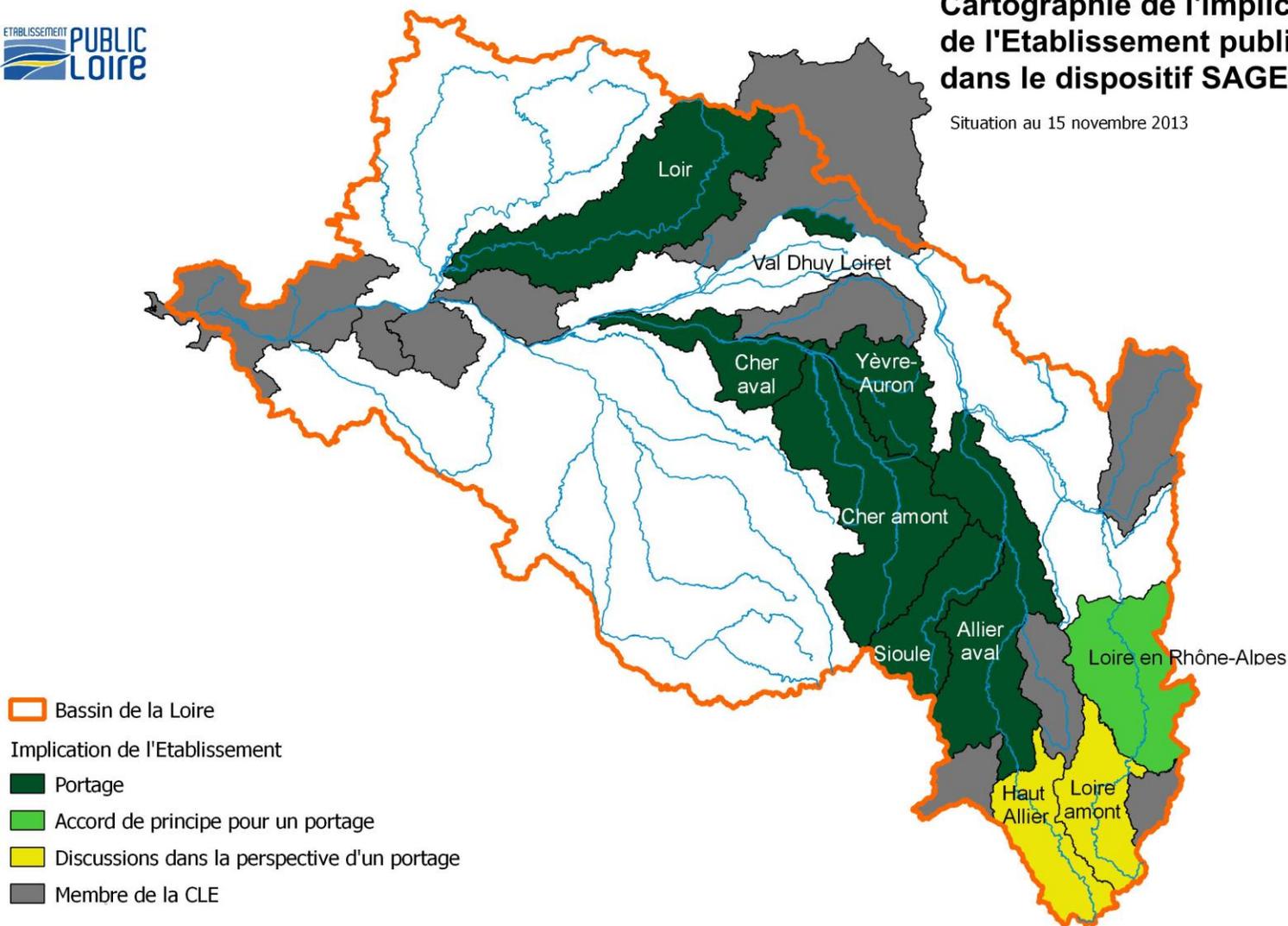


II. Présentation synthétique de l'avancement des SAGE portés par l'EP Loire et le cas échéant des SAGE où il est représenté au sein de la CLE par l'un(e) de ses délégué(e)s



Cartographie de l'implication de l'Etablissement public Loire dans le dispositif SAGE

Situation au 15 novembre 2013



Basin de la Loire

Implication de l'Etablissement

Portage

Accord de principe pour un portage

Discussions dans la perspective d'un portage

Membre de la CLE





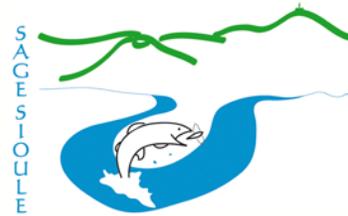
Etat d'avancement

- Lancement de 2 études : zones humides et pollutions diffuses
- 2 stages : espèces invasives et organisation des données SIG (avec SAGE AA)
- Mise en ligne du site internet
- Réflexion pour la mise en œuvre du futur contrat territorial



Programme d'actions 2014

- Finalisation des études engagées en 2013 + suivi de l'étude « bilan-prospectives » du SIBL pour la mise en place du contrat territorial
- Réalisation du tableau de bord + autres actions de communication
- Recensement des points noirs en termes d'évacuation des eaux pluviales



Etat d'avancement

- Reprise du portage début 2014 avec finalisation des discussions relatives aux modalités techniques et financières - Arrivée de l'animatrice en août 2014
- Adoption finale du SAGE par la CLE le 14 novembre 2013
- Envoi en Préfecture pour la prise de l'arrêté

Programme d'actions 2014

- Renouvellement de la CLE puis définition d'une nouvelle organisation de travail (restructuration des commissions et réactivation des groupes de travail)
- Travail avec les collectivités pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, ...)
- Mise en place du site Internet, lettre du SAGE, plaquettes thématiques, ...

SAGE Yèvre-Auron

Mise en
œuvre



Etat d'avancement

- Accord de principe au portage de la mise en œuvre du SAGE Yèvre-Auron par l'EP Loire depuis le 29 mars 2013 (délibération n° 13-61-CS)
- Enquête publique terminée le 8 novembre dernier
- Recrutement de l'animateur en cours

Programme d'actions 2014

- Approbation du SAGE par le Préfet
- Engagement de la mise en œuvre du SAGE





Etat d'avancement

- Consultation des assemblées délibérantes en cours
- Rédaction et transmission d'un rapport simplifié d'aide à la lecture
- Organisation de rencontres locales et intervention auprès des collectivités

Programme d'actions 2014

- Enquête publique, adoption définitive puis approbation préfectorale
- Constitution des groupes de travail « continuité écologique » et « gestion quantitative »
- Lancement des réflexions sur le pilotage du programme d'actions « inondation »
- Stage : Amélioration des connaissances relatives aux pressions sur la ressource en eau (prélèvements et plans d'eau)



Etat d'avancement

- Etude de pré-localisation des zones humides finalisée
- Migration du site internet vers la version mutualisée développée en interne
- Projet de SAGE validé par la CLE en septembre
- Consultation des assemblées en cours

Programme d'actions 2014

- Présentation de la synthèse des avis devant la CLE en juin
- Enquête publique en septembre
- Adoption finale du SAGE par la CLE en novembre puis approbation préfectorale à la fin de l'année





Etat d'avancement

- Finalisation de la rédaction du SAGE : réunion de la CLE en décembre 2013
- Stage « organisation des données SIG » (avec le SAGE Val Dhuy Loiret)
- Migration du site internet vers la version mutualisée développée en interne

Programme d'actions 2014

- Approbation de la CLE sur le projet du SAGE en février 2014
- Création d'une plaquette d'information à destination des élus sur l'outil SAGE
- Consultation des assemblées sur la période de mars à juillet 2014
- Organisation de rencontres locales et intervention auprès des collectivités
- Préparation de la mise en œuvre du SAGE





Etat d'avancement

- Validation des scénarios alternatifs / Début de l'élaboration de la stratégie
- Etude de pré-localisation des zones humides :
 - ✓ Validation de la détermination des enveloppes de forte probabilité de présence / Début de la hiérarchisation selon des critères de fonctionnalité, d'enjeux et de pressions
- Emergence de contrats territoriaux
- Mise à jour régulière du site Internet



Programme d'actions 2014

- Ecriture des documents composant le projet de SAGE et rédaction du rapport d'évaluation environnementale

Les 13 autres SAGE



SAGE en cours de révision : Layon-Aubance

SAGE en phase de mise en œuvre: Estuaire de la Loire et Nappe de Beauce

SAGE en cours d'approbation préfectorale :

- ✓ Dore
- ✓ Loire en Rhône-Alpes

SAGE en cours d'élaboration:

- ✓ Lignon du Velay, Loire amont (2004)
- ✓ Sauldre (2005)
- ✓ Authion (2006)
- ✓ Haut Allier (2007)
- ✓ Arroux-Bourbince, Alagnon et Evre-Thau-Saint Denis (2010)



III. Premières suites données à « l'enquête dans la perspective d'un renforcement des synergies territoriales sur les périmètres des SAGÉ portés par l'EP Loire »

Recommandations transversales

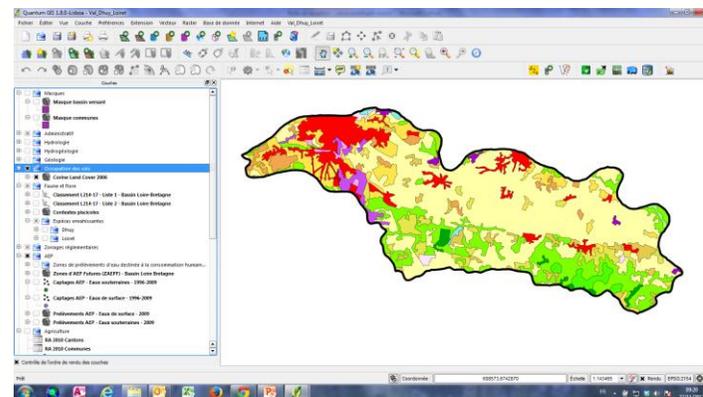


Expérimenter des voies de mutualisation

- Site internet



- Stage SIG



- Secrétariat partagé entre les SAGE Val Dhuy Loiret, Loir, Cher amont et Cher aval

Recommandations transversales



Désigner des « chargés de mission référents » au sein du PAGE et approfondir la mise en commun des compétences avec les autres services de l'EP Loire

Spécialités	Mission/Service
Poissons migrateurs	Chargée de mission « bassin »
Continuité écologique	Chargé mission « continuité » et SAGE Cher aval
Zones humides	SAGE Allier aval
Têtes de bassin	SAGE Sioule
Gestion qualitative	Chargé mission « bassin »
Espèces invasives	SAGE Val Dhuy Loiret
Dynamique fluviale	SAGE Allier aval
Inondation	SAGE Loir en lien avec le SPI et DDRE
Gestion quantitative	SAGE Yèvre-Auron
Gouvernance	SAGE Loir
Gestion administrative et financière	SAGE Cher amont
Communication	Chargée de mission « communication »

Recherche/
Données/
Inform@tion

Recommandations par types d'acteurs

Relations CLE - EP Loire



Formaliser la stratégie d'intervention

- Comités des financeurs pour les SAGE Allier aval et Sioule
- Principes communs de financement en phase de mise en œuvre (cf. point IV).

Conforter le positionnement et l'engagement de l'EP Loire sur la question de la MO d'actions

- Continuité écologique : intervention à Montluçon, proposition faite au CG 49 pour l'axe Loir
- DPF du Cher : suivi de l'étude des Conseils généraux 37 et 41
- Etude géomorphologique du Cher dans la traversée de Tours à la demande de la CLE et de la Ville

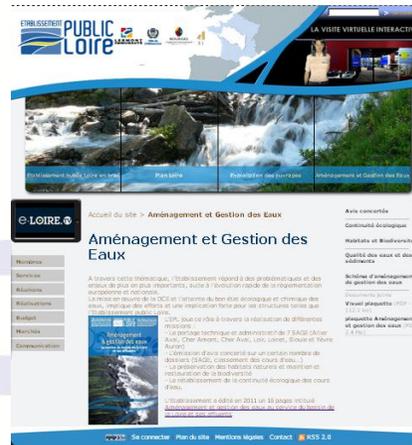
Recommandations par types d'acteurs

Relations CLE - EP Loire



Poursuivre la communication sur le rôle et les missions de l'EP Loire au service des SAGE

- Présentation et rappel des principes d'intervention auprès des SAGE Loire amont, Haut Allier et Layon-Aubance
- Avis formulés sur les SAGE Yèvre-Auron et Layon-Aubance
- Alimentation de la rubrique « aménagement et gestion des eaux » du site internet de l'EP Loire



www.eptb-loire.fr

Recommandations spécifiques



SAGE Val Dhuy Loiret

- Elaborer un tableau de bord : document en cours de finalisation
- Mettre en place un nouveau contrat territorial : réflexions engagées entre le Président de la CLE, l'agence de l'Eau et la Région
- Organiser des réunions thématiques : 1 sur les espèces invasives
- Organiser des opérations de sensibilisation : 3 sorties de terrain, participation aux JDD d'Orléans, articles de presse
- Créer un site internet : mis en ligne depuis le 3^{ème} trimestre



Recommandations spécifiques



SAGE Loir

- Acter le choix de la structure porteuse pour la phase de mise en œuvre : EP Loire sollicité
- Renforcer l'animation : courrier adressé aux partenaires financiers

SAGE Cher amont - Cher aval

- Renforcer l'animation : réflexion en cours pour le recrutement d'un animateur mutualisé avec le SAGE Yèvre-Auron

SAGE Allier aval

- Renforcer les moyens administratifs : 0.5 ETP à partir de 2013
- Organiser un comité des financeurs : 2 réunions en 2013



IV. Modalités de financement des SAGE (principes généraux adoptés suite au 10e programme de l'Agence de l'Eau)



Financement des dépenses d'animation

Principes adoptés dans le cadre des SAGE Sioule et Yèvre-Auron

- Adopter un poste de dépenses consolidé intégrant toutes les dépenses liées à la mission :
 - ✓ Salaires et charges (animateur et appui administratif)
 - ✓ Frais de structure (encadrement, appui technique, ...)
 - ✓ Frais de fonctionnement (locaux, déplacement, missions, ...)
- Appliquer les modalités financières de l'Agence de l'Eau :
 - ✓ 70% des salaires et charges des ETP avec un plafond de 70 000 €/an/ETP
 - ✓ 70% des forfaits de fonctionnement (1^{er} ETP : 12000 €/an, ETP suivants : 7000€/an au prorata de la quotité de travail et 8000 €/an pour la CLE)
- Répartir le reliquat entre les collectivités selon un plan de financement variable dans le respect des plafonds convenus



V. Questions diverses